



Propos calomnieux pour couvrir heures de travail illégales

Par **Stef89**, le **05/10/2011** à **06:27**

Bonjour,

Je suis depuis plus d'un an déjà en contrat étudiant dans une grande enseigne de prêt à porté masculin. Il s'avère que nous avons une nouvelle responsable qui nous impose des horaires qui ne sont pas légaux comme avoir plus de 2 pauses de 2h par jour ou bien ne faire venir les personnes que pour 3h alors qu'ils ont des trajets d'une heure aller plus retour.

Jusque là je n'étais pas concerné par l'affaire en revanche une collègue s'est aperçue que ses horaires d'émargement ont été falsifiés et qu'en même temps certaines heures n'avaient pas été comptées alors quelle travaillait elle m'a demandé de vérifier ces horaires passés et j'ai découvert qu'elle n'était pas la seule à qui il manquait des heures. Mon ancien responsable est alors passé au magasin pour prendre de mes nouvelles et en même temps j'en ai profité pour lui demander si c'était normal ou pas. Apparemment une de nos collègues a écouté notre conversation derrière la porte qui était fermée et est allée tout répéter à la responsable adjointe qui l'a ensuite répété à la nouvelle responsable. Les propos ont été bien entendus déformés amplifiés extrapolés. Mais les pages d'émargement en question ont été arrachées.

De ce fait la responsable m'a pris en entretien et m'a dit qu'elle ne me retenait pas que si je voulais partir ce serait avec plaisir, que j'étais l'instigatrice d'une rébellion. Depuis que je travaille dans ce magasin je n'ai jamais eu de problème et même beaucoup de responsabilités.

Je trouve inacceptable la façon dont cette affaire a pris de l'ampleur et surtout la façon dont je suis traitée surtout que ma responsable est prête à tout faire pour que je parte du magasin et me rende la vie impossible. Est-ce qu'il est possible de faire quelque chose contre la responsable et la personne qui rapporte des propos faux sachant que j'ai une collègue qui

peux soutenir ce que j avance. Merci par avance

Par **pat76**, le **05/10/2011** à **19:24**

Bonjour

Vous avez des délégués du personnels dans la société? Avez-vous pris contact avec l'inspection du travail pour expliquer la situation?

Quel genre de contrat avez-vous CDI à temps complet ou à temps partiel?